

Gira Giersiepen GmbH & Co. KG
Rappel de prises de courant à protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant »)

GIRA



Illustration : Exemple de plaque d'une prise de courant Gira à protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant »), reconnaissable au symbole de sécurité enfant gravé

Notre laboratoire de contrôle a constaté que les plaques des prises de courant à protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant ») distribuées par Gira entre le 09/12/2014 et le 26/01/2016 par le biais de différents grossistes en matériel électrique peuvent présenter des défauts.

Des contrôles actuels ont montré que le dispositif situé dans la plaque de la prise de courant qui assure la protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant ») – nommé « obturateur » – ne se ferme pas toujours automatiquement, contrairement à ce qui est prévu. Si la prise de courant est manipulée de manière incorrecte (par exemple si des matériaux conducteurs y sont introduits), ce défaut peut provoquer un choc électrique s'accompagnant de blessures graves voire une électrocution mortelle, comme ce serait le cas avec les prises de courant classiques non dotées d'une protection renforcée contre les contacts accidentels.

Gira donne la priorité absolue à la sécurité. Pour cette raison, nous rappelons de manière préventive les plaques de prises de courant dotées de la protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant ») et donc éventuellement concernées, distribuées entre le 09/12/2014 et le 26/01/2016.

Les produits concernés, accompagnés des illustrations et des références correspondants, figurent sur Internet, à l'adresse www.recall.gira.com/lu_fr.

Gira a utilisé des annonces publiées dans les journaux et la presse pour appeler les clients finaux à procéder comme suit :

« Veuillez contacter immédiatement votre électricien ou votre revendeur spécialisé en matériel électrique si vous avez acheté les produits concernés pendant la période indiquée et/ou si de tels produits ont été installés chez vous. L'électricien vous dira si vos plaques sont concernées.

Il vous apportera son aide et pourra remplacer gratuitement les plaques concernées par le rappel par de nouvelles plaques à protection contre les contacts accidentels parfaitement opérationnelle.

N'essayez en aucun cas de remplacer vous-même une plaque de prise de courant !

Veillez en particulier à ce que les personnes à risque, notamment les enfants, ne puissent pas introduire d'éléments conducteurs dans les prises de courant se trouvant dans votre logement ou votre bâtiment, et ce jusqu'à ce que les plaques aient été remplacées. »

Gira tient expressément à préciser que les prises de courant elles-mêmes ne sont pas concernées, mais seulement l'« obturateur » des plaques. Cela signifie que l'alimentation électrique des prises de courant n'est pas perturbée. Les prises de courant en elles-mêmes sont parfaitement opérationnelles et garantissent, lorsqu'elles sont utilisées correctement, une protection standard contre les contacts accidentels équivalente à celle des prises de courant classiques. Elles sont donc encore utilisables. Par contre, il est possible que la protection renforcée contre les contacts accidentels (« sécurité enfant ») ne soit pas donnée.

Vous obtiendrez de plus amples informations par le biais de nos lignes d'assistance gratuites.

Pour les clients finaux tél. 00800 456 235 12

Pour entreprises spécialisées en électricité tél. 00800 452 792 89

Ou par e-mail : export.recall@gira.de

Sur Internet, à l'adresse www.recall.gira.com/lu_fr

Nous vous remercions de votre compréhension en ce qui concerne cette mesure préventive de rappel !

Gira Giersiepen GmbH & Co. KG
Dahlienstraße, D-42477 Radevormwald, Allemagne